

PARTENAIRES

Pour les stages :

- Cité de la Musique
- Centres Chorégraphiques Nationaux (CCN)
- Centre National de la Danse (CND)
- Maison de la Musique de Nanterre
- Maison des Cultures du Monde
- Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
- Société Française d'Ethnomusicologie (SFE)
- UNESCO
- et autres institutions pertinentes

Pour l'enseignement :

- Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris
- Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE)
- Musée du Quai Branly (MQB)

CONTACTS

Administratifs

Secrétariat
UFR STAPS
Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 40 77 85
isabelle.cromarias@univ-bpclermont.fr

Secrétariat d'ethnologie
Université Paris Ouest
Nanterre La Défense
(bat C, 1ère étage)
M1
Tél : 01 40 97 77 62
sazitout@u-paris10.fr
M2
Tél : 01 46 69 25 90
christiane.grin@mae.u-paris10.fr

Pédagogiques

Responsables de la formation :
Miriam Roving Olsen

Université Paris Ouest
Nanterre La Défense
sazitout@u-paris10.fr

Clermont-Ferrand
Georgiana Wierre-Gore
georgiana.wierre-gore@univ-bpclermont.fr

Coordination :

Nicolas Prévôt
nicolasprevot@yahoo.fr

Sites web

<http://www.univ-bpclermont.fr/>
<http://ethnomusicologie-nanterre.fr/>
<http://www.u-paris10.fr/>

Co-habilitation entre les universités Paris Ouest Nanterre La Défense et Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2, le master EMAD traite de manière complémentaire et interdisciplinaire la musique et la danse, tant d'un point de vue anthropologique que d'un point de vue musicologique ou choréologique.

Le master EMAD s'adresse à des étudiants issus de cursus d'ethnologie, d'ethnomusicologie, de danse, de musicologie, d'arts du spectacle, de STAPS et d'autres parcours pertinents, et à des professionnels de la danse ou de la musique (en formation continue).

La formation dure deux ans et peut être intégrée en Master 1 ou en Master 2.

MASTER RECHERCHE & PRO

EMAD

OBJECTIFS DU MASTER

- Former des ethnomusicologues et des anthropologues de la danse à la recherche et/ou aux métiers de la culture
- Leur donner la capacité d'envisager une aire culturelle donnée, à partir d'une bonne connaissance des différents courants et méthodes de en ethnomusicologie et en anthropologie de la danse
- Préparer les étudiants se dirigeant vers les métiers de la recherche (université, CNRS) à l'entrée en doctorat
- Permettre aux futurs professionnels de comprendre les mécanismes institutionnels (politiques culturelles) ainsi que les enjeux éthiques de la mise en scène ", en abordant par le terrain les fonctionnements et valeurs propres aux différentes cultures
- Offrir aux étudiants se destinant aux différents métiers de la médiation culturelle les éléments de réflexion nécessaires
- Sensibiliser les étudiants souhaitant exercer dans des musées, aux problématiques muséographiques et aux méthodes de collecte, d'archivage et d'exposition
- Fournir aux professionnels en danse et en musique les moyens de développer une appréciation réflexive de leur pratique, à la lumière des connaissances anthropologiques

ORGANISATION DES ETUDES

En plus d'un tronc commun d'enseignements en ethnologie et en anthropologie, les étudiants reçoivent des enseignements correspondant à leurs spécialités respectives, danse ou musique. Musique et danse étant conçues comme des éléments indissociables de la performance, elles font également l'objet d'une réflexion commune et chacun a la possibilité de se doter de connaissances complémentaires dans les deux domaines.

Les étudiants ont la possibilité de choisir des enseignements plutôt orientés vers la recherche (souvent associés à un travail de " terrain ") ou plutôt vers les métiers de la culture (associés en général à un stage en milieu professionnel effectué en M2).

Des enseignements optionnels permettent aux étudiants s'orientant vers la recherche d'appréhender l'objet musique/danse sous différents angles d'analyse : acoustique, analyse du

mouvement, linguistique, anthropologie cognitive.

Des cours spécialisés liés aux politiques culturelles ou à la muséographie sont proposés aux étudiants se dirigeant plutôt vers les métiers de la culture. Les voies «recherche» et «pro» ne sont pas pensées en opposition ni ne s'excluent ; chacun crée son parcours en concertation avec les enseignants.

Alors que l'année de M1 permet aux étudiants d'approfondir leur savoir en ma-

tière de musique et de danse par des approches à la fois anthropologiques, musicologiques et choréologiques, l'année de M2 propose des enseignements relevant du parcours de recherche ainsi que des enseignements en lien avec le monde professionnel. L'organisation d'un événement scientifique ou culturel fait partie de la formation. Des séminaires spécialisés permettent en outre à l'étudiant de se confronter à d'autres chercheurs dans une perspective comparative. Le master est validé par le contrôle continu et les examens et par un rapport

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats au M1 ou M2 sont admis sur dossier (CV, lettre de motivation) examinés par une commission pédagogique réunissant les responsables du master. Un entretien peut être demandé.

Pour le M1 : Licence en sciences humaines et sociales (avec une formation parallèle souhaitable soit en musique soit en danse), musicologie, danse, arts du spectacle, CNSMDP, STAPS ; équivalence professionnelle possible.

Pour le M2 : admission sur dossier des étudiants ayant accompli un M1 en EMAD ou autre formation pertinente, ou des professionnels en formation continue admis par le jury de Validation des Acquis Professionnels (VAP) ou de l'Expérience (VAE).

La formation EMAD est ouverte en M1 comme en M2 aux étudiants étrangers. Les dossiers doivent être déposés de préférence en juin, au plus tard en septembre.

Outre les démarches administratives de pré-inscription, il est conseillé de prendre contact à l'avance avec les enseignants responsables du master :
Georgiana Wierre-Gore (Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2)
Miriam Roving Olsen (Paris Ouest Nanterre La Défense)
Michael Houseman (EPHE)
Nicolas Prévôt (Paris Ouest Nanterre La Défense)

Les inscriptions administratives peuvent s'effectuer soit à Paris Ouest Nanterre La Défense soit à Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2.

